

MAIRIE DE SAINT PE D'ARDET

Compte-Rendu réunion 15 Avril 2025 à 18h

Présents : MM. DEU Jérôme. MUGICA Jean. ABADIE Bertrand. PRINZIVALLI Jean-Claude
GERBAL Frédéric. PACHERE Ariane. GARLANTEZEC Yvette.

Absents : MM. AUDOUAN Jean-Claude. RIVAL Patrice. DUTERTRE Stéphane. ROCHE Yan.

Monsieur MUGICA Jean est nommé secrétaire de séance.

1. *Réalisation des travaux pour la restauration de la toiture de l'Eglise Saint Pierre. Demande de subvention auprès de la DRAC pour travaux sur monuments historiques*

Le Maire informe les membres présents que les services de Bâtiment de France, après consultation, se sont rendus sur place pour estimer l'état du monument historique de notre Eglise « Saint Pierre ». L'ensemble du métrage de l'Eglise a été réalisé et après étude entre le conservateur du Patrimoine, l'architecte et moi-même, un descriptif des travaux a été établi :

Montage d'un échafaudage autour de l'église et du clocher. Nettoyage et démoussage de la végétation. Restauration et pose des abats son avec filets anti volatiles.

CLOCHER : Dépose de l'ancienne couverture et pose d'ardoise naturelle premier choix d'Espagne sur liteaux 5x2 avec écran sous toiture.

ÉGLISE : Pose d'une nouvelle bande d'égout en zinc, démontage de l'ancien faîtage et pose d'un nouveau en zinc, dépose de l'ancien solin et pose de rive à noquets en zinc avec solin en ciment. CHEVET : Dépose de l'ancienne couverture et pose d'ardoise naturelle premier choix d'Espagne avec écran sous toiture, pose de volige.

Reprise des murs, joints compris piquage, rejointage d'enduit à la chaux de type socli Aimos de couleur pierre et sablage.

Le montant des travaux est ainsi défini :

Ste Pyrénne	échafaudage	16 500.00	3 300.00	19 800.00
GALLART	Enduit	8 215.83	1 643.17	9 859.00
PAOLI	Charpente	33 997.50	6 799.50	40 797.00
	TOTAUX	58 713.33	11 742.67	70 456.00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le projet de restauration de la toiture de l'Eglise Saint Pierre selon le descriptif détaillé ci-dessus et sollicite une subvention auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour l'étude et les travaux de l'Eglise « Saint Pierre », monument historique de Saint Pé d'Ardet,

AFFAIRES DIVERSES :

-explication et discussion sur :

-le fonctionnement des bennes mise à disposition pour les encombrants et déchets verts.

-la régularisation foncière du chemin des Vignets.

-la dépôt de bois au pré communal.

-l'entretien et le possible remplacement du tracteur communal.

-l'entretien et ouverture de l'emprise de la route forestière du Casseport.

Séance levée à 19h30.

Le Maire